

# Derrière les mots : plaider pour une terminologie non sexiste

Autor(en): **Gordon Lennox, Odile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1424

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284825>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## DERRIÈRE LES MOTS

**Plaidoyer  
pour une terminologie non sexiste**

Droits de l'homme, non. Nous en avons assez. Droits humains ou droits de la personne ou droits de la personne humaine, ou droits de l'individu, ou mieux si vous trouvez.

Dans les pays francophones, il nous a manqué en 1948 une femme de l'envergure d'Eleanor Roosevelt. C'est elle qui, paraît-il, a obligé les rédacteurs de la Déclaration universelle à employer en anglais «human rights» à la place de «men's rights». En français depuis 1948, c'est le chaos linguistique. Avec la prise de conscience de l'importance, pour l'obtention de l'égalité pour les femmes, de modifier une terminologie sexiste, les termes ont peu à peu évolué. Les Canadiens emploient systématiquement «droits de la personne» depuis 1978. En Suisse, depuis 1991, un guide de rédaction prescrit d'employer «droits humains». Mais la pratique suit mal.

Venons-en aux Nations Unies, et plus précisément à la Commission des droits de l'homme qui se réunit à Genève. L'UNESCO, organe culturel s'il en est, a recommandé au cours de sa Conférence de 1987 que soient évités les termes se référant implicitement ou explicitement à un seul sexe, sauf lorsque des mesures d'intervention positives sont envisagées. On y voit apparaître le «droit de l'être humain» dans un discours de son Secrétaire général. A Vienne en 1993, à l'occasion de la Conférence mondiale sur les droits «de l'homme», les organisations non gouvernementales ont recommandé de standardiser les textes et d'employer «droits humains» ou «droits de la personne humaine». Et voilà qu'on nous met à Genève un Haut Commissariat aux droits de l'homme!

Le plus irritant, c'est que, déjà au Sommet de la francophonie de Dakar, en 1989, dans un texte sur les droits fondamentaux adopté par consensus de tous les pays francophones, on peut lire deux fois «le respect des 'droits de la personne'».

Pourquoi donc s'obstine-t-on à bafouer la moitié de l'humanité? Immobilisme, respect hypocrite d'un terme «historique», peu nous importe la raison.

Pour accélérer l'adoption d'une terminologie non sexiste, Marie-Josée de Saint-Robert, qui dirige le Bureau de la terminologie au siège des Nations Unies à Genève, nous explique que c'est aux délégué-e-s de chaque Etat d'envoyer une note en ce sens au Bureau principal de la terminologie du siège de New York. Autres pistes: celle qui propose Xavier Michel, directeur du Bureau de la francophonie à Genève: initier une résolution sur cette terminologie, qui pourra être adoptée au cours de la prochaine réunion sur la francophonie. Ecrire aux médias... Personne n'a le droit de nous décourager!

**Odile Gordon-Lennox**

## GENEVIÈVE TABOUIS (1892-1985): DE L'ORIENTALISME AU JOURNALISME

La profession de journaliste s'est largement féminisée après 1945 et la création de l'Organisation des Nations Unies. Pourtant, dès 1920, en tant que siège de la Société des Nations (SDN), Genève a attiré de nombreux journalistes, dont une poignée de correspondantes politiques. Retour sur cette époque au travers du portrait de la Française Geneviève Tabouis, ennemie acharnée d'Hitler, que retrace l'historienne Verdiana Grossi.

Née sous la III<sup>e</sup> République, élevée dans un couvent de bonnes sœurs, Geneviève Tabouis fréquente dès l'enfance les milieux diplomatiques de ses oncles Jules et Paul Cambon, ambassadeurs de France. Passionnée par l'Egypte, elle effectue des études d'archéologie à l'Institut d'études orientales de Paris. Elle publiera trois ouvrages, couronnés par l'Académie française: sur Toutankhamon, Nabuchodonosor et Salomon.

«G. Tabouis: Georges ou Gaston?» - Sur le conseil de son oncle ambassadeur Jules Cambon, Geneviève Tabouis entame sa carrière de journaliste politique à Genève en 1924. Elle décroche un poste de «correspondant» auprès des quotidiens *La Petite Gironde* et *Le Petit Marseillais*, dont elle demeure la correspondante jusqu'en 1937. Elle y décrira avec ironie l'apogée et le déclin de la SDN. Pas question qu'elle signe ses articles: «Vous signerez de votre nom de famille et votre initiale. Vous pourriez bien vous appeler Georges ou Gaston.» Tabouis se jure qu'elle finira par leur imposer son nom.<sup>1</sup>

**Genève: comme Deauville pendant la saison** - Genève devient un «must», non seulement à cause des événements politiques, mais aussi pour ses mondanités. Les égéries, les «précieuses de Genève», louent des maisons de campagne lors de l'Assemblée de la SDN. G. Tabouis a le privilège de suivre les travaux de la délégation française. C'est l'époque où les espérances se tournent vers la paix, l'arbitrage et le désarmement. La



signature du traité de Locarno, le 16 octobre 1925, scelle la réconciliation franco-allemande. Mais G. Tabouis se demande si l'Allemagne ne va pas tenter de faire glisser les Alliés vers l'abandon du droit et des garanties que leur donnait le traité.

**L'Allemagne à la SDN: le drapeau germanique flotte sur l'Hôtel Métropole** - Le 10 septembre 1926, l'Allemagne est admise à la SDN. G. Tabouis note avec inquiétude l'atmosphère qui règne à Genève. Dans les rues, il y a des crieurs de journaux et un cortège de Mercedes noires et jaunes qui se succèdent, le drapeau germanique flotte sur l'Hôtel Métropole,